



À la veille de l'élection présidentielle, s'il est légitime de faire le bilan Éducation du quinquennat Macron-Blanc, nous estimons surtout qu'il est indispensable de réaffirmer notre projet d'École.

En effet, il s'oppose en tout point à celui de la logique libérale actuellement appliquée et qui est largement portée par bon nombre de candidat-es à cette élection. Au-delà de cette élection politique, il est avant tout indispensable de porter ce projet auprès de nos collègues en expliquant à la fois ses fondements idéologiques mais aussi comment il pourrait se traduire concrètement au quotidien.

Dossier coordonné par Christine PAU et Jérôme SINOT

Des moyens pour l'École que nous voulons

Les politiques à l'œuvre depuis des décennies, ont produit une baisse drastique des dépenses dans les services publics. Les crises, enfin médiatisées, que subissent l'hôpital, la justice et l'Éducation, entre autres, en témoignent. Aujourd'hui, l'École publique est à l'os, les effectifs par classe explosent, fragilisant encore un peu plus les élèves issu-es des classes populaires.

Si la construction d'une École réellement émancipatrice passe par un changement de paradigme pédagogique et structurel, elle ne pourra pas se faire sans un effort budgétaire considérable, pour diminuer drastiquement les effectifs par classe et enfin permettre de retrouver des effectifs de titulaires remplaçant-es dignes de ce nom. Mais l'effort doit être général, car c'est bien souvent par les autres catégories de personnels que les coupes ont commencé.

Le ministère est ainsi totalement sous-administré, dans les établissements scolaires, les DSDEN, rectorats et dans l'administration centrale - il suffit d'avoir assisté au travail sur le mouvement des personnels pour s'en apercevoir – et avec aucune aide administrative dans les écoles.

La santé scolaire est en déshérence avec 873 ETP de médecins scolaires et 7 178 ETP d'infirmier-ères pour plus de 12 M d'élèves. Quant aux difficultés sociales des élèves, les services sociaux et leurs maigres 2 573 ETP d'assistant-es sociaux-ales-sont bien incapables d'y faire face de façon acceptable.

Que dire enfin, de l'accompagnement des élèves et de la soi-disant priorité que serait l'inclusion scolaire au vu des maigres effectifs de CPE, d'AED et d'AESH ?

Cette politique austéritaire dégrade non seulement le service public d'Éducation nationale mais aussi les conditions de travail de l'ensemble des personnels. Conjugué à la faiblesse des rémunérations, cela pèse sur l'attractivité des métiers. Il est donc urgent d'y remédier avant que l'Éducation nationale ne subisse la même spirale que l'Hôpital. **C'est un plan massif de recrutements de personnels titulaires, de toutes catégories et des augmentations salariales significatives qu'il faut mettre en œuvre.**

Cela commence par la titularisation immédiate des précaires et la fin du financement du privé sous contrat et sa nationalisation.

Michaël MARCILLoux

■ Une École qui émancipe

Difficile de découper exactement les contours de l'École émancipatrice, mais une chose est sûre, c'est une urgence. Elle devra aussi se construire avec les personnels et les usager·ères. Elle devra renoncer au fantasme d'une séparation entre connaissances théoriques et «*intelligence de la main*» qui sert la domination de classe ; renoncer aussi à l'illusion de la bosse des maths ou du don des langues qui sert les stéréotypes de genre ; renoncer enfin à l'illusion du mérite dans la prétendue égalité des chances qui justifie la concurrence entre élèves, la sélection de quelques un·es sur la base d'efforts démesurés qu'on ne demande pas à ceux·celles à qui profite le capital culturel et social.

Des pédagogies de coopération

Bref, l'École qui émancipe est celle qui sait que chacun·e est capable de construire ses apprentissages et qu'elle doit le permettre. Elle n'adapte pas les exigences au «*niveau des élèves*» mais aux méthodes pédagogiques amenant les élèves à une culture commune de haut niveau.

■ Des pédagogies critiques et coopératives

Le projet de la CGT Éduc'action est de mettre fin à la concurrence et à l'individualisation tout en proposant des pédagogies de coopération. Elles permettront à



chacun·e de retrouver le plaisir d'enseigner, d'apprendre et de co-construire les savoirs, de se questionner sur le réel, conditions nécessaires à la réussite.

■ Être maître·sse de sa pédagogie, notre véritable outil de travail, est une nécessité.

Imaginons par exemple la possibilité de constituer ponctuellement, sur la base du volontariat, des groupes d'élèves avec plusieurs enseignant·es en vue de réaliser un projet. Dans ce cadre, ces mêmes enseignant·es ne vont pas seulement délivrer un savoir, mais sont aussi des appuis dans la construction de ces savoirs.

La CGT Éduc'action propose une évaluation qui ne soit plus un outil de classement mais de progression des élèves.

■ Une nouvelle organisation de la communauté éducative

Notre projet s'articule autour d'une assemblée générale des personnels tenue régulièrement pour échanger sur les projets et les choix pédagogiques sans remplacer le CA ou le conseil d'École ; des heures de concertation hebdomadaires incluses dans le temps de service pour travailler en équipe et une direction collégiale et tournante pour coordonner au lieu d'imposer des décisions autoritaires.

■ Une école qui a les moyens de fonctionner

Évidemment, la baisse des effectifs est un préalable et une nécessité : 20 élèves maximum en école et en collège, 24 élèves maximum en lycée et 15 élèves maximum en Éducation prioritaire. Sans oublier des moyens de dédoublements, du travail en petits groupes ou à plusieurs enseignant·es...

Enfin, la CGT Éduc'action revendique une scolarité gratuite, laïque et obligatoire de 3 à 18 ans dans le cadre d'un grand service public.

RémyREYNAUD

De l'ambition pour l'Éducation nationale

L'Éducation prioritaire est sans cesse remise en question, attaquée et instrumentalisée. Les moyens qui lui sont octroyés se réduisent à peau de chagrin. Les établissements et personnels y sont mis en concurrence, la carte des établissements se fait à partir de critères obscurs différents selon les académies.

Les élèves des classes populaires sont au cœur de nos réflexions. L'École que nous voulons doit permettre de réduire les inégalités et d'atteindre pour tou·tes une culture commune et une citoyenneté émancipatrice et égalitaire. Nous revendiquons donc une politique d'Éducation prioritaire ambitieuse, de la maternelle au lycée. Le dispositif doit être cadré nationalement, sur la base de critères transparents et objectifs. Les moyens octroyés doivent permettre une baisse significative d'élèves par classe, la mise en place de demi-groupes, de projets de remédiation et d'accompagnement, selon les besoins. L'indispensable temps de concertation des personnels doit être inclus dans le temps de service. Il faut aussi garantir la présence en nombre suffisant d'AS et d'infirmiè·ères. La reconnaissance salariale doit concerner tous les personnels, AED et AESH compris·es !

Enfin, les politiques d'Éducation prioritaire ne peuvent se penser sans faire le lien avec une transformation radicale de la société, sur le plan du logement, des inégalités sociales territoriales, des discriminations. Cela implique une politique d'ensemble en rupture avec le capitalisme.

Sabrina ROCHE

Des salaires à hauteur de nos qualifications

La question salariale est devenue prégnante ces derniers temps dans notre secteur et revendiquer des augmentations salariales n'est plus un tabou. Le gel de la valeur du point d'indice subi depuis des années a une conséquence directe pour les personnels, leur salaire et leur pouvoir d'achat.

Les mesures issues du Grenelle ne peuvent satisfaire les collègues. Entre une prime d'attractivité pour les enseignant·es en début de carrière et des augmentations indemnitaires pour les autres catégories, le compte n'y est pas. **Pour la CGT Éduc'action, ces mesures favorisent avant tout la concurrence entre les collègues et creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.** Il faut avant tout revendiquer une augmentation indiciaire et un rattrapage immédiat.

Quant aux personnels non titulaires, ils-elles doivent se contenter de miettes. Les AESH ont obtenu une

Émancipation, égalité



grille qui, pour les premiers échelons leur permet, à peine d'être au niveau du SMIC (comme beaucoup de collègues catégorie C d'ailleurs). Quant aux personnels AEd, les grand·es oubli·es de l'Éducation nationale, ils-elles n'ont obtenu aucune revalorisation.

Pour la CGT Éduc'action, il est urgent de revendiquer des salaires décents pour tous les personnels. **Cela passe par le dégel du point d'indice ce qui permettra de rattraper 20 années de décrochage salarial et 400 euros nets par mois pour tou·tes. Exiger des augmentations salariales, c'est légitime et urgent.**

La CGT pour la résorption de la précarité dans l'Éducation nationale

Sur les cinq dernières années, le nombre de **personnels non-titulaires** dans l'Éducation nationale a augmenté de 107 243, soit **une hausse de 68%** alors que le nombre de titulaires reste stable (+0,6%, soit +5 694 titulaires). Cette hausse s'explique surtout par le recrutement d'environ 95 000 AEd-AESH.

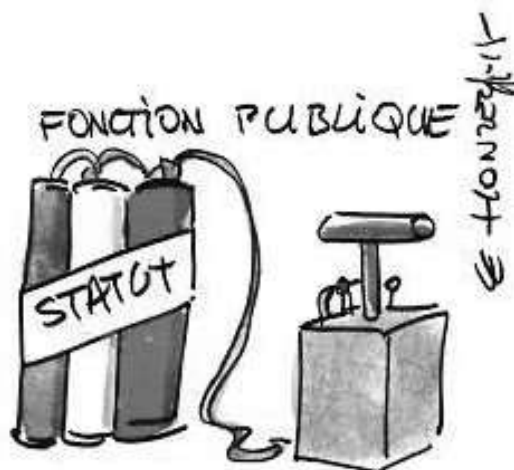
Concernant les enseignant-es, 8 320 contractuel-les supplémentaires sont comptabilisé-es, dont 2 000 dans le premier degré. Notons aussi que le dernier bilan social du MEN indique que 27% des enseignant-es non-titulaires sont employé-es à temps partiel¹.

Pour une titularisation massive

La précarisation des personnels s'intensifie donc dans tous les champs (premier et second degrés, enseignement supérieur, formation continue) et touche tous les métiers : enseignant-es, administratif-ves, personnels techniques, sociaux et de santé, AESH, AEd...

■ Embaucher des contractuel-les, une volonté politique...

Le principe posé par le Statut Général stipulant qu'un emploi permanent doit être pourvu par un-e fonctionnaire est déjà contourné par dérogation. Mais



la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 amplifie ce recours au contrat. Cette volonté politique de précarisation galopante, fruit d'une logique libérale implacable, a pour objectif de faire apparaître le statut de fonctionnaire comme un simple support possible de l'emploi public à côté de celui de contractuel-le et de le rendre minoritaire.

Elle contribue à la dégradation de l'emploi statutaire, à la dévalorisation des métiers et à la fragilisation des droits.

Elle contraint bien souvent les collègues à accepter des conditions de travail dégradées et les situe à la portée de pressions hiérarchiques, notamment avec le développement d'une Gestion de Ressources Humaines de proximité conduisant à l'arbitraire le plus total.

■ Quel projet porte la CGT Educ'action ?

La CGT Educ'action, syndicat intercatégoriel, a toute sa place dans la lutte menant à la résorption de la précarité dans l'Éducation nationale.

La CGT Educ'action réaffirme que seul le statut de fonctionnaire pour l'ensemble des personnels garantit leur indépendance et la reconnaissance de la valeur sociale du travail effectué, permettant d'aller vers une unification salariale.

La CGT a pour ambition de faire reculer la précarité structurelle par une triple démarche : arrêt de recrutements de précaires sur des besoins permanents, titularisation des contractuel-les sans condition de concours ni de nationalité ; et dans l'immédiat amélioration des droits et garanties collectives des contractuel-les.

La CGT Educ'action doit poursuivre son combat pour porter la revendication d'une loi de titularisation massive, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives.

Bertrand COLAS